

L'Université de Neuchâtel met au concours un poste de

Professeur-e assistant-e (100%, en pré-titularisation conditionnelle) en anthropologie des pratiques et productions culturelles dans des contextes postcoloniaux

Caractéristiques du poste : La personne engagée pour ce poste devra :

- faire preuve d'une expertise et une expérience de recherche portant sur l'une ou l'autre des thématiques suivantes : pratiques et productions musicales, de danse, d'arts plastiques ; production, institutionnalisation et circulation de l'art dit « premier » ; pratiques, usages et circulations audiovisuels ; dynamiques et institutions patrimoniales et muséales ;
- faire preuve d'une expertise de recherche dans une ou plusieurs sociétés postcoloniales.

Entre outre, le ou la titulaire de poste devra :

- posséder une expérience en matière d'enseignement et d'encadrement de travaux d'étudiant*e*s (BA, MA) et être en mesure d'encadrer des recherches doctorales ;
- être en mesure d'offrir aussi bien des enseignements généraux en ethnologie de niveaux BA et MA, que des enseignements spécialisés dans le domaine des pratiques et productions culturelles ;
- avoir des capacités d'ouverture interdisciplinaire dans ses enseignements ainsi que dans ses recherches ;
- être au bénéfice de réseaux de recherche nationaux et internationaux dans ses domaines de spécialisation ;
- faire preuve de compétences en matière de mobilisation de fonds tiers, de coordination de projets, voire de gestion d'équipe ;
- montrer une ouverture à nouer des liens avec des acteurs et institutions culturelles locaux, nationaux et internationaux et plus spécifiquement avec le Musée d'ethnographie de Neuchâtel.

Compétences linguistiques : Maîtrise du français (après deux ans) et de l'anglais nécessaire ; la maîtrise de l'allemand et/ou d'une langue extra-européenne est appréciée.

Date d'entrée en fonction : 1er février 2023 ou à convenir

Délai d'envoi des candidatures : 15 mai 2022

Exigences : Les personnes candidates doivent être titulaires d'un doctorat en anthropologie (ou titre jugé équivalent) et d'un dossier de publications en lien avec le profil du poste. En tant que signataire de la Déclaration DORA, l'Université de Neuchâtel attache de l'importance à une évaluation qualitative des activités académiques des candidat*e*s.

Description du poste

Enseignement

- 2 heures d'enseignement en anthropologie générale et/ou ethnologie régionale (sociétés non-occidentales) au niveau du Bachelor ou du Master;
- 2 heures d'enseignement de niveau Bachelor ou Master dans le champ des pratiques et productions culturelles, en fonction de la spécialisation de la personne recrutée.

Recherche

- développer des recherches fondamentales dans le champ de l'anthropologie des pratiques et productions culturelles, avec un accent sur les sociétés postcoloniales ;
- participer aux activités de recherche de l'Institut d'ethnologie et de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS, notamment son axe thématique « Fabrique de demain ») ainsi qu'aux réseaux nationaux et internationaux relatifs à ses domaines de recherche ;
- montrer une capacité à obtenir des mandats et des fonds de recherche externes, aussi bien auprès des organismes de financement classiques (p.ex. FNS) que d'institutions culturelles locales, nationales et internationales.

Encadrement

- participation à l'encadrement des étudiant*e*s, en particulier sous la forme de direction de mémoires et de thèses de doctorat.

Administration

- participation à l'administration de l'Institut d'ethnologie (p.ex. responsable de pilier de Bachelor ou de Master, direction de l'Institut) ; de la Faculté (commissions, décanat) et de l'Université.
- responsabilité de la codirection (avec le Dr. Yann Laville) du Master interuniversitaire en ethnomusicologie et participation au comité scientifique dudit Master.

Traitement : légal

Obligations : légales

Procédure :

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur candidature sur le site :

www.unine.ch/candis (réf. FLSH_ETHNOLOGIE_II) jusqu'au **15 mai 2022** sous le format d'un seul fichier pdf incluant :

- une lettre de motivation ;
- un Curriculum Vitae détaillé décrivant les activités d'enseignement et de recherche, et avec une liste de publications (prière de ne pas envoyer les publications pour le moment, elles seront potentiellement demandées par la suite) ;
- une « Vision scientifique du domaine » (3 pages maximum) présentant les principaux axes de recherche de la ou du candidat*e et les projets qu'elle ou il entend développer au sein de l'Institut ;
- des copies des titres obtenus ;
- une liste de trois expert*e*s capables d'évaluer les compétences scientifiques du candidat/de la candidate.

Les candidat*e*s retenu*e*s après examen des dossiers pourront être invité*e*s à prononcer une leçon probatoire devant les professeur*e*s, les assistant*e*s et les étudiant*e*s.

Les conditions indiquées dans le présent document ne sont pas négociables.

Renseignements : D'autres renseignements peuvent être obtenus auprès de la présidente du comité de recrutement, la prof. Ellen Hertz (ellen.hertz@unine.ch), ou du Doyen de la Faculté (decanat.lettres@unine.ch) et sur le site de la FLSH : <https://www.unine.ch/lettres/home.html>.

Soucieuse de promouvoir la diversité au sein de son personnel, l'Université de Neuchâtel s'engage à offrir des conditions de travail non discriminatoires. Elle encourage par ailleurs des candidatures venant de tous les pays, européens comme extra-européens.